



B.A.F.

Sommaire

DROITS
HOMOLOGATION

LA DNA VOUS
INFORME

SEMINAIRES
FORMATION
CONTINUE

CLASSEMENT
FIDE

SUJETS
EXAMENS

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

BULLETTIN

des

ARBITRES FEDEREAUX



D.N.A. – F.F.E.
BP 10054
78185 St Quentin en Yvelines
Cedex

N°18
JUILLET 2008

SOMMAIRE DU BAF N°118

LE MOT DU DIRECTEUR NATIONAL DE L'ARBITRAGE	3
DIRECTION DES TOURNOIS ET DES SANCTIONS	4
COMPOSITION DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE	5
Directeur National de l' Arbitrage.....	5
Directeurs	5
Conseillers techniques.....	5
Délégué D.N.A au siège fédéral.....	5
SUPERVISEURS	6
LES DIRECTIONS REGIONALES DE L'ARBITRAGE	6
LES STAGES ANNONCES	6
FORMATEURS ACTIFS DE LA D.N.A.	7
LA D.N.A. VOUS INFORME...	8
Questions / Réponses	10
ORGANISATION d'un « SEMINAIRE DE FORMATION CONTINUE DES ARBITRES TITRES »	11
LE CLASSEMENT FIDE	13
Session de juin 2008 UV 1 Durée : 2 heures	17
I – VRAI OU FAUX ?	17
II – TOURNOI EN CADENCE 40 COUPS 2H PUIS 1H K.O.	17
III – JEU RAPIDE	18
III – UNE SITUATION TENDUE EN BLITZ.....	18
Session de juin 2008 UV 1bis Durée : 2 heures	19
I – CONNAÎTRE LA F.F.E.	19
II – LES COMPETITIONS.....	19
III – VOCABULAIRE	19
IV – LES ARBITRES	19
III – CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS	19
Session de juin 2008 UV 2 Durée : 2 heures	20
I – ORGANISATION DE TOURNOI.....	20
II - LES DEPARTAGES	20
III - LES PRIX	20
IV - ELO	20
V – TOURNOI PAR EQUIPES	20
Session de juin 2008 UV1 J Durée : 2 heures	24
I – VRAI OU FAUX ?	24
II - LA CHUTE DU DRAPEAU.....	24
III - LE K.O.....	24

Rédacteur du Bulletin des Arbitres Fédéraux :

Dominique DERVIEUX – Téléphone : 01.48.43.74.94 – e-mail : ddtm.dervieux@laposte.net

Le B.A.F. est édité par la Fédération Française des Echecs - Direction Nationale de l'Arbitrage.

Siège : Stephen BOYD, délégué D.N.A,
FFE, BP 10054, 78185 St Quentin en Yvelines
Mail : stephen.boyd@echecs.asso.fr



LE MOT DU DIRECTEUR NATIONAL DE L'ARBITRAGE

Par Stéphane ESCAFRE

C'est l'été, ce ne sont pas les vacances.

Les arbitres travaillent, les jours fériés, les dimanches et tout l'été ... et quand ils n'arbitrent pas, ils jouent.

Car, ne l'oublions pas, dans notre sport, la licence de joueur et la licence d'arbitre ne sont pas incompatibles, bien au contraire ! Les arbitres doivent posséder un Elo, et les meilleurs arbitres sont souvent des joueurs réguliers, voir des capitaines d'équipes.

Je salue au passage les trois Maîtres Internationaux qui ont suivi un stage d'arbitrage, à Naujac, au début de l'été. Si être un bon joueur n'est pas une obligation, comprendre ce qui se passe sur l'échiquier est forcément un atout.

Un petit bémol à ce dithyrambe sur les arbitres/joueurs : ils ont souvent des a priori, des idées toutes faites. Les joueurs ont parfois une vision unilatérale des règlements, ils pensent que les garde-fous sont inutiles puisqu'ils sont honnêtes pour la grande majorité.

Il est à noter que les forts joueurs qui s'intéressent à l'arbitrage, ont des avis, aiment discuter, développer une argumentation comme on développe ses pièces. Il est toujours enrichissant d'échanger des idées avec les joueurs, et les organisateurs.

En y réfléchissant, je me demande si les joueurs ne sont pas utiles à la pratique de notre sport :-)

Cela dit, tous les forts joueurs ne sont pas des saints : *Naturam expelles furca, tamen usque recurret* (chassez le naturel à coup de fourche, il reviendra toujours) disaient Horace et ma grand-mère. Alors, si vous voyez quelqu'un contester un appariement, un départage ou un calcul des prix ; si vous voyez un joueur contester une règle ... dîtes vous qu'il est gentil et répondez lui gentiment... mais fermement.

Ne vous laissez pas influencer. La seule façon d'y arriver, c'est d'être au top techniquement.

Bons Opens, bons Championnats de France, bonnes discussions, et vivent les joueurs !



DIRECTION DES TOURNOIS ET DES SANCTIONS

Luc FANCELLI 2 impasse de la Tour 60460 PRECY SUR OISE

e-mail : LFTSDNA@aol.com

CODE FFE	NOM	PRENOM	TYPE	DEBUT	FIN	POSITION	REFERENCE
N21597	BEN KHELIFA	Noomene	SUSPENDU	06/11/2004	05/11/2009	SUSPENDU	
J00465	ARDILLA	Marc	SUSPENDU	07/05/2000	06/05/2010	SUSPENDU	
sans code	BORDEAUX	Jacques	ATTENTE	01/02/1996	01/01/2900	CND	

La Direction des Sanctions rappelle que cette liste actualisée peut-être obtenue à tout moment à l'adresse suivante : <http://www.echecs.asso.fr/Discipline/Documents/Sanctions.pdf> auprès de la F.F.E. ou auprès du Directeur.

Luc FANCELLI 2 impasse de la Tour 60460 PRECY SUR OISE
e-mail : LFTSDNA@aol.com

Luc FANCELLI

Les recommandations du DTTS ☺

- Il faut bien dire (ou écrire) les choses, exemple : un arbitre peut donner un avertissement écrit ou demander une sanction. Faire un rapport disciplinaire sur un joueur ne peut pas être enregistré, cela ne fait pas partie de mes prérogatives.
- Il faut utiliser le nouveau formulaire I2bis en vigueur depuis le début de la saison et surtout ne pas oublier de le numéroté à partir du 1^{er} janvier de l'année fiscale (01/2008, 02/2008,...).
- Attention à mon changement d'adresse (2 impasse de la Tour – 60460 PRECY-sur-OISE) qui devrait le rester pour un certain temps (il faut savoir que certains arbitres envoient toujours des rapports à mon prédécesseur, Serge COLIN...)
- Ce changement d'adresse provoquera un peu de retard dans le traitement des rapports. Néanmoins les demandes de titre et de sanctions seront traités en priorité à condition de mettre les mots : ASP, AF3, AF2 ou SANCTION dans le titre de vos mails.



FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

COMPOSITION DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Directeur National de l'Arbitrage

ESCAFRE Stéphane	06.23.69.10.91 escafre@gmail.com	29 Boulevard Paoli 20200 BASTIA
-------------------------	--	------------------------------------

Directeurs

BERNARD Christian	Directeur de la formation	04.90.34.97.97 chris.a.bernard@wanadoo.fr	85 avenue Frédéric Mistral 84100 ORANGE
DERVIEUX Dominique	Directeur de publication	01.48.43.74.94 ddtm.dervieux@laposte.net	9 rue de la Convention 93260 LES LILAS
DESMOULIERES Serge	Directeur des règlements	02.38.66.58.75 serge.desmoulieres@wanadoo.fr	10 rue des Iris 45750 SAINT PRIVE SAINT MESMIN
FANCELLI Luc	Directeur des titres, tournois et sanctions	LFTSDNA@aol.com	2 impasse de la Tour 60460 PRECY SUR OISE
FREYD Laurent	Directeur des traductions	06.22.31.76.10 lfreyd@free.fr	27 Rue des Prés 95450 SAGY
PARIS Thierry	Directeur des examens	04.37.69.09.36 thierry.paris@free.fr	18 rue Gabillot 69003 LYON

Conseillers techniques

BAUDSON Chantal	06 20 32 07 57 soshin@voila.fr	HLM Bellevue Bat O Quartier Val des Rougières 83400 HYERES
PERNOUD Claire	04.76.42.21.97 / 06.81.13.13.59 claire.pernoud@orange.fr	71, rue Saint-Laurent 38000 GRENOBLE

Délégué D.N.A au siège fédéral

BOYD Stephen	stephen.boyd@echecs.asso.fr	11, rue de l'Aiglon 34090 Montpellier
---------------------	--	--



SUPERVISEURS

<http://www.echecs.asso.fr/ListeDirections.aspx?Action=SRA>

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez aussi appeler :
Stephen BOYD (arbitre international)
au 04.67.02.00.29 (dom.)

LES DIRECTIONS REGIONALES DE L'ARBITRAGE

<http://echecs.asso.fr/ListeDirections.aspx?Action=DRA>

ALSACE	Rachid HEDDACHE 13 rue Georges Klein 67600 Sélestat 	rheddache@free.fr
LORRAINE	Laurent MORVRANGE 8, Rue des Aulnes 57535 MARANGE- SILVANGE 	laurent.morvrange@club-internet.fr

*Aidez-nous à tenir à jour le fichier d'adresses des Directeurs Régionaux !
Veuillez me communiquer dès que possible toutes les modifications
Merci d'avance !*

*Signalez tout changement de Titre au Directeur des Titres :
Luc FANCELLI 2 impasse de la Tour 60460 PRECY SUR OISE
e-mail : LFTSDNA@aol.com*

LES STAGES ANNONCES

En direct sur le site fédéral :
<http://www.echecs.asso.fr/ListeStages.aspx?Action=DNA>



FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

FORMATEURS ACTIFS DE LA D.N.A.

André BASTIEN	01.39.91.37.88	41 rue Muscella Les jardins de Saint Lubin 95570 MOISSELLES	abastien@magic.fr
Vincent BERNARD	04.42.56.94.60	Baou Trouca 25 rue Centaurée 13800 ISTRES	VNJABERNARD@aol.com
Jean BOGGIO	01.43.28.07.54	4 rue Cart 94160 SAINT MANDE	jeanboggio@noos.fr
Nadir BOUNZOU	06.64.64.23.14	13 allée Massenet 93270 SEVRAN	nadir@idf-echecs.com
Stephen BOYD	04.67.02.00.29	11 rue d'Aiglon 34090 MONTPELLIER	stephen.boyd@free.fr
Francis DELBOE	06.62.36.88.02	24, rue des Sorbiers 59134 HERLIES	fdelboe@online.fr
Dominique DERVIEUX	01.48.43.74.94	9 rue de la Convention 93260 LES LILAS	Ddtm.dervieux@laposte.net
Stéphane ESCAFRE	06.23.69.10.91	29 Boulevard Paoli 20200 BASTIA	escafre@gmail.com
Laurent FREYD	09 54 01 73 79 06.22.31.76.10	27 Rue des Prés 95450 SAGY	lfreyd@free.fr
Patrick HUMBERT	01.48.90.89.68	29 rue Lucie 94600 CHOISY LE ROI	phumbert@club-internet.fr
Pierre LECUYER	02.97.47.05.42	7 rue Rychebusch 56000 VANNES	pierrelecuycy56@yahoo.fr
Jacques MAILLARD	02.31.37.20.20	2 rue le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER	jacqueslisa.maillard@wanadoo.fr
Erick MOURET	04.67.60.02.29	FFE BP 2022 34024 Montpellier cedex 1	erick.mouret@online.fr
Charles-Henri ROUAH	01.64.05.55.48	Echecs BP 119 94003 CRETEIL cedex	orscholz@club-internet.fr
Emmanuel VARINIAC	06.67.30.59.32	2 rue du parc Lachenois 60310 LASSIGNY	emmanuel.variniac@laposte.net

Directeur de la Formation :

Christian BERNARD

85 avenue Frédéric MISTRAL 84100 ORANGE

Tél / Fax : 04.90.34.97.97

Chris.a.bernard@wanadoo.fr



LA D.N.A. VOUS INFORME...

Suivi des Demandes d'homologation et des rapports techniques

Les demandes d'homologation et rapports de tournoi (avec chèque des droits d'homologation) sont à envoyer à :

Stephen Boyd

11, rue de l'Aiglon 34090 Montpellier

Questions sur Arbitrage – Elo FIDE à :

stephen.boyd@echecs.asso.fr



Prochains tests

Merci de noter dans vos agendas les dates des sessions d'examen d'arbitrage pour 2008-2009 :

samedi 29 novembre 2008, samedi 21 mars 2009, samedi 6 juin 2009 et samedi 21 novembre 2009.



Actualités

Laurent Freyd représentera l'arbitrage français au Rules Comitee et au Arbiter's Council qui se tiendront à Dresde, en marge des prochaines olympiades. Notre directeur des traductions arbitrera également ces Olympiades.

Le point Arbitrage du dernier CD fédéral :

La modification proposée par Serge Desmoulières pour faciliter le passage AFJ AF4 a été acceptée à l'unanimité. Les AFJ n'auront pas besoin de s'inscrire de nouveau à un stage, il leur suffira de passer l'examen de l'UV1bis et d'obtenir une ASP supplémentaire.

Christian Bernard a fait un compte rendu du bilan impressionnant de son secteur : plus de 60 stages et une augmentation très importante des stages Jeune et des séminaires de formation continue.

Prochains examens informatisés

UV3 et UV5 informatisés à Pau pendant les Championnats de France

Le mardi 19 août et mercredi 20 août 2008 de 10h à 12h. Inscriptions auprès de Stephen.Boyd@echecs.asso.fr



Equipe d'arbitrage du Championnat de France à PAU

Dominique Dervieux, l'Arbitre Superviseur de ces Championnats 2008 a composé son équipe de la manière suivante : DERVIEUX Dominique (IA), RODRIGUEZ Roger (IA, ESP), ESCAFRE Stéphane (IA), DESMOULIERES Serge (IA), HERNANDEZ Gérard (FA), BOGGIO Jean (FA), RIVIER Sylvain (AF1), MOLLARD Anne (AF2), MOREL Jean-Marc (AF2), BELLET Georges (AF2), RUBINI Xavier (AF3), CONSTANTIN Matthias (AF3), CWIEK Loïc (AF4).



Droits d'homologation

Les droits d'homologation passent de 5% à 7% à compter du 1^{er} septembre 2008, suite à des augmentations de la FIDE.

Le nouveau formulaire T3bis se trouve sur la page suivante.



**FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE
FICHE de CALCUL des DROITS
d'HOMOLOGATION**

Pour des TOURNOIS Homologués de plus de 60 minutes.

Ce document, avec le chèque des Droits d'homologation à l'ordre de la F.F.E., doit être expédié avec le rapport technique du tournoi à Fédération Française des Echecs, Direction Technique

Stephen BOYD 12, rue de l'Aiglon 34090 MONTPELLIER

Les droits d'homologation s'élèvent à 7% du montant total des inscriptions pour les tournois homologués. Pour les tournois fermés à normes de titre international, ceux qui sont organisés en partenariat avec la F.F.E. sont exonérés de droits, les autres ont des droits d'homologation fixes : 130 € pour un tournoi de Maîtres – 260 € pour un tournoi de Grands Maîtres.

IDENTIFICATION DE LA MANIFESTATION

Date(s) de la manifestation échiquéenne :
 Nom de la manifestation échiquéenne :
 Numéro d'homologation F.F.E. :
 Lieu (préciser la commune et le département) :

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATEUR

Nom (et adresse du siège social) de l'Association sportive organisatrice :

Nom du responsable de la manifestation :

TOURNOI OPEN SUISSE : Calcul du montant total des inscriptions

	Nombre		Montant		Total
Séniors Plein tarif	X	=
Séniors Tarif réduit	X	=
Séniors Tarif supplément	X	=
Jeunes (-20ans) (50% max seniors) Plein tarif	X	=
Jeunes (-20ans) (50% max seniors) Tarif réduit	X	=
Jeunes (-20ans) (50% max seniors) Tarif supp.	X	=
.....	X	=
.....	X	=
.....	X	=
Invités	X	0	=	0
			Totaux	=

X 7 %
Droits d'homologation =

AUTRES TOURNOIS

Toutes Rondes, Matches ou Eliminations

Total des Inscriptions

Ou Tournoi à Norme de MI

Ou Tournoi à Norme de GMI

Partenariat F.F.E.

Droits d'homologation

X 7 % =

130 € =

260 € =

Montant =

Exonération -

Total =

Fait à.....

Le

Signature de l'arbitre

Signature de l'organisateur

Questions / Réponses d'Arbitrage

Si vous avez des questions concernant les règlements, que ce soit à propos des règles les plus élémentaires ou des cas les plus tordus, n'hésitez pas à les poser directement à Stéphane Escafre (Arbitre International et formateur) qui vous répondra sur le site internet de la FFE (rubrique : arbitrage "Un arbitre répond à vos questions").

Lien : <http://www.ehecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=3>



Questions / Réponses Techniques

Si vous avez des questions techniques concernant les compétitions fédérales, n'hésitez pas à les poser directement à Sylvain Rivier sur le site internet de la FFE

(<http://www.ehecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=4>)



ORGANISATION d'un « SEMINAIRE DE FORMATION CONTINUE DES ARBITRES TITRES »

Par Christian BERNARD

Lors de sa réunion à Aix les Bains, le vendredi 24 août 2007, la Direction Nationale de l'Arbitrage a décidé de rappeler à tous les arbitres titrés qu'ils doivent suivre un stage de Formation continue lors d'une Olympiade (voir ci-dessous l'article 22.4 du Règlement intérieur de la DNA).

Cette formation continue votée par le Comité directeur de la Fédération, est une nécessité sportive car elle permet tous les 4 ans de faire le point sur les nouveaux règlements et sur leurs applications. Elle permet également à un groupe d'arbitres régionaux de discuter de leurs problèmes, d'harmoniser leurs savoir-faire et de mieux se connaître. C'est donc une journée conviviale, avec un repas pris en commun et sans le souci de se présenter à un examen.

Afin de simplifier et de rendre plus attractive cette première formation continue, il a été décidé :

1. Application aux arbitres AF4, AF3, AF2 et AF1 avec la restriction que tous les arbitres **AF4 et AF3** qui ont suivi un stage depuis le 1^{er} septembre 2005 sont déjà en règle et n'ont donc pas l'obligation de suivre ce stage de formation continue.
2. La durée du stage est limitée à 8-10 heures soit :
 - **sur une journée par exemple de 9h00 à 19h00 dont un repas pris en commun**
 - **sur deux demi-journées avec un repas pris en commun**
 - pendant les Championnats de France (organisation par la DNA)
3. Participation d'au moins 12 arbitres avec un formateur officiel et possibilité d'animer le stage avec 2 formateurs à partir de 24 arbitres. (le ou les formateurs se seront auto où réciproquement formés)
4. L'inscription est **de 20 €** dont **10 € pour la Fédération** (fourniture du Livre de l'arbitre) et **10 € pour l'organisateur qui prendra en charge un repas** et éventuellement les frais de secrétariat et de photocopies. L'organisateur peut obtenir des aides au titre de la formation des arbitres auprès des collectivités locales.

5. Programme (à modifier ou à compléter selon les nécessités)
 - les Règles du jeu
 - le Rapport technique simplifié
 - le réglage des pendules électroniques les plus utilisées
 - les titres, les normes, les appariements complexes, les questions diverses, etc.
 - éventuellement l'utilisation de P.A.P.I.
6. Les arbitres n'ayant pas suivi un séminaire de Formation continue avant le **1^{er} septembre 2009** ne seront plus considérés comme « actifs » et ne recevront plus de licence d'arbitre fédéral.
7. Il est demandé aux Présidents des Ligues et des Comités départementaux, ainsi qu'aux Directeurs régionaux d'arbitrage de mettre tout en œuvre pour organiser des séminaires dans leur région.

Remarques : l'organisation sur une seule journée est facile à mettre en place il est prudent de contacter à l'avance les Formateurs (demander la liste au Directeur de la Formation)

Au 20 mai 2008 : 14 stages de Formation continue ont déjà été organisés (à Lille, Toulouse, Nîmes, Orange, Mont de Marsan, Hyères, Les Clayes, Magny, Echirolles, Béziers, Boulogne, Tulle, Fort de France, Basse Normandie) et 4 sont programmés (Niort, Orléans, , Plérin, et Villeurbanne)

Rappel de l'article 22.4 :

« **Les séminaires de formation continue, d'une durée de 12 heures (1 jour ½)** mis en place par le Président de la DNA ou son représentant, s'adressent aux arbitres titrés (AF4, AF3, AF2 et AF1).

Chaque arbitre titré devra suivre cette formation tous les 4 ans (pendant une olympiade). Un minimum de 14 arbitres est exigé. L'inscription est de 20 €, comprenant la fourniture du Livre de l'Arbitre. Les indemnités et les frais de déplacements des intervenants sont à la charge de la **DNA**. L'organisateur prend en charge l'hébergement et les repas des intervenants. A défaut de trouver un organisateur au niveau local, la DNA devient l'organisateur. Les arbitres qui suivent ce séminaire y participent à leurs frais, mais peuvent bénéficier de l'aide d'un club, d'un Comité ou d'une Ligue.

Un séminaire de Formation continue peut être couplé avec un stage normal, aux conditions qu'il y ait deux formateurs et deux salles distinctes.

Le Directeur de la DNA

Stéphane ESCAFRE

Le Directeur de la
Formation
des arbitres

Christian BERNARD



LE CLASSEMENT FIDE

Par Jean-Luc VIOLEAU

10.0 Le système de classement de la FIDE.

Le système de classement de la FIDE est un système numérique dans lequel les pourcentages des scores sont convertis en différence de points et vice versa. Sa fonction est de produire une information de mesure scientifique de la meilleure qualité statistique.

10.1 L'échelle de classement est arbitraire et fixe à 200 points la valeur d'une catégorie.

Les tables qui suivent donnent la différence de points théoriques "d(p)" en fonction d'un pourcentage "p" réalisé.

Pour un score de 100% ou de 0%, d(p) est nécessairement indéterminée.

La seconde table montre la conversion d'une différence de points "D" en une probabilité de score "P(D)", respectivement pour le joueur le mieux classé "H" et le moins bien classé "L". De ce fait, les deux tables sont effectivement des images-miroir.

10.1a Table de conversion d'un score en pourcentage p en une différence de points d(p).

p	d(p)	p	d(p)	p	d(p)	p	d(p)	p	d(p)	p	d(p)
1,00		0,83	273	0,66	117	0,49	-7	0,32	-133	0,15	-296
0,99	677	0,82	262	0,65	110	0,48	-14	0,31	-141	0,14	-309
0,98	589	0,81	251	0,64	102	0,47	-21	0,30	-149	0,13	-322
0,97	538	0,80	240	0,63	95	0,46	-29	0,29	-158	0,12	-336
0,96	501	0,79	230	0,62	87	0,45	-36	0,28	-166	0,11	-351
0,95	470	0,78	220	0,61	80	0,44	-43	0,27	-175	0,10	-366
0,94	444	0,77	211	0,60	72	0,43	-50	0,26	-184	0,09	-383
0,93	422	0,76	202	0,59	65	0,42	-57	0,25	-193	0,08	-401
0,92	401	0,75	193	0,58	57	0,41	-65	0,24	-202	0,07	-422
0,91	383	0,74	184	0,57	50	0,40	-72	0,23	-211	0,06	-444
0,90	366	0,73	175	0,56	43	0,39	-80	0,22	-220	0,05	-470
0,89	351	0,72	166	0,55	36	0,38	-87	0,21	-230	0,04	-501
0,88	336	0,71	158	0,54	29	0,37	-95	0,20	-240	0,03	-538
0,87	322	0,70	149	0,53	21	0,36	-102	0,19	-251	0,02	-589
0,86	309	0,69	141	0,52	14	0,35	-110	0,18	-262	0,01	-677
0,85	296	0,68	133	0,51	7	0,34	-117	0,17	-273	0,00	
0,84	284	0,67	125	0,50	0	0,33	-125	0,16	-284		

10.1b Table de conversion d'une différence de points D en une probabilité de score P(D), pour le joueur le mieux classé (H) et le moins bien classé (L), respectivement.

D	P(D)		D	P(D)		D	P(D)		D	P(D)	
	H	L		H	L		H	L		H	
00-03	0,50	0,50	092-098	0,63	0,37	198-206	0,76	0,24	345-357	0,89	0,11
04-10	0,51	0,49	099-106	0,64	0,36	207-215	0,77	0,23	358-374	0,90	0,10
11-17	0,52	0,48	107-113	0,65	0,35	216-225	0,78	0,22	375-391	0,91	0,09
18-25	0,53	0,47	114-121	0,66	0,34	226-235	0,79	0,21	392-411	0,92	0,08
26-32	0,54	0,46	122-129	0,67	0,33	236-245	0,80	0,20	412-432	0,93	0,07
33-39	0,55	0,45	130-137	0,68	0,32	246-256	0,81	0,19	433-456	0,94	0,06
40-46	0,56	0,44	138-145	0,69	0,31	257-267	0,82	0,18	457-484	0,95	0,05
47-53	0,57	0,43	146-153	0,70	0,30	268-278	0,83	0,17	485-517	0,96	0,04
54-61	0,58	0,42	154-162	0,71	0,29	279-290	0,84	0,16	518-559	0,97	0,03
62-68	0,59	0,41	163-170	0,72	0,28	291-302	0,85	0,15	560-619	0,98	0,02
69-76	0,60	0,40	171-179	0,73	0,27	303-315	0,86	0,14	620-735	0,99	0,01
77-83	0,61	0,39	180-188	0,74	0,26	316-328	0,87	0,13	+735	1,00	0,00
84-91	0,62	0,38	189-197	0,75	0,25	329-344	0,88	0,12			

10.2 Détermination du classement "R(u)" d'un joueur non classé, à l'issue d'une compétition.

joueur non classé	tournoi au Système Suisse ou un match par équipes	toutes rondes
	<p>R(c): classement moyen de son tournoi R(u) : performances</p>	<p>R = classement du joueur K : coefficient de développement. (classé) n : nombre d'adversaires. W : score final We : score théorique. (GA'94)</p> <p>"p" (pourcentage de réussite) pour chacun des joueurs classés contre tous leurs adversaires. d(p) : différence de points de chacun. ➔ tableau 10.1a "d(pa)" : moyenne des d(p) des classés.</p> <p>R(ar) : classement moyen des joueurs classés Ra = classement moyen du tournoi quand des joueurs non classés y participent. comme calculé en 10.21b Une différence de classement de plus de 350 points sera comptée pour les besoins du calcul comme s'il y avait une différence de 350 points.(Cf 10.67).</p> <p>R(a) = R(ar) - [d(pa) x n/(n+1)] 10.2.1b les résultats de l'ensemble des joueurs (classés et non classés) sont pris en compte..</p> <p>Rcaj. = Rc ajusté (avec 350 points)</p>
	<p>R(c).= moyenne des classements de ses adversaires classés. 10.2.1a</p>	<p>R(c).= R(a)</p>
<p>Si score de 50%</p>	<p>alors R(u) = R(c).(GA'94) 10.2.2</p>	
<p>Si score de plus de 50%</p>	<p>alors R(u) = R(c) + 12,5 pour chaque demi-point marqué au-dessus de 50%.(GA'94) 10.2.3</p>	
<p>Si score de moins de 50%</p>	<p>alors R(u) = R(c) + d(p). 10.2.4</p>	<p>alors R(u) = R(c) + [d(p) x n/(n+1)]. 10.2.5</p>
	<p>Dans les 3 cas, calculer Ruaj Règle des 350 points</p>	
	<p>R(n) : classement publié pour un joueur initialement non classé R(n) = barycentre de toutes ses performances R(u). 10.3</p>	

10.5 Détermination de la variation de classement pour un joueur classé.

joueur classé	tournoi au Système Suisse ou un match par équipes	toutes rondes
R = classement du joueur K : coefficient de développement. n : nombre d'adversaires. W : score final We : score théorique. (GA'94)		"p" (pourcentage de réussite) pour chacun des joueurs classés contre tous leurs adversaires. d(p) : différence de points de chacun. → tableau 10.1a "d(pa)" : moyenne des d(p) des classés. R(ar) : classement moyen des joueurs classés Ra = classement moyen du tournoi quand des joueurs non classés y participent. comme calculé en 10.21b Une différence de classement de plus de 350 points sera comptée pour les besoins du calcul comme s'il y avait une différence de 350 points.(Cf 10.67). R(a) = R(ar) - [d(pa) x n/(n+1)] 10.2.1b les résultats de l'ensemble des joueurs (classés et non classés) sont pris en compte.. Rcaj. = Rc ajusté (avec 350 points)
10.5.1 Déterminer R(c).	Rc = classement moyen de ses adversaires	$Rc = (Ra(n+1) - R) / n$
10.5.2 : Voir le B.01 / 9.4		
10.5.3 "R" est le classement publié pour un joueur classé.	$R - Ra = D$ (car $Ra=Rc$: tous classés[luc]) Utiliser 10.1b pour déterminer P(D).	$R - Rcaj = D$ Tableau 10.1b pour déterminer P(D).
10.5.4 W : score final We : score théorique. (GA'94)	$We = P(D) \times n$ $\Delta R = K \times (W - We)$ ΔR est la variation de classement.	
10.5.4a K est le coefficient de développement.	K = 25 pour un joueur nouveau dans la liste du classement jusqu'à ce qu'il ait participé à des compétitions pour un total d'au moins 30 parties. K = 15 tant que le classement du joueur reste en dessous de 2400. K = 10 une fois que le classement du joueur atteint 2400 et qu'il ait aussi accompli des tournois avec un total d'au moins 30 parties. Après quoi, K reste en permanence à 10.	
10.5.5 Pour déterminer R(n)	$\square R$ pour chaque tournoi auquel il a participé. R(o) est l'ancien classement. $\square\square R$ est l'addition des $\square R$ pour chaque tournoi auquel il a participé. $R(n) = R(o) + \square\square R$.	
10.5.6 R(n) est arrondi au 1 ou au 0 le plus proche		

Exemple Orange : M. CHAMPION est un joueur classé à 2240.

5 parties : 3 gains contre 2350, 2260, 2080
 1 nulle contre 2420
 1 perte contre 2120

10.6.8 Détermination des Classements dans un toutes rondes.

L'exemple ci-dessous a été élaboré pour décrire la méthodologie et également pour montrer comment les invités devraient être choisis avec soin.

Joueur	class R	coeff K	Score W	p	d _p	R _c	R _u	R _{caj}	R _{uaj}	D	P _D	We	ΔR
A	2600	10	8	0,89	351	2320		2366		234	0,79	7,11	+8,9
B	2500	10	7	0,78	220	2331		2344		156	0,71	6,39	+6,1
C	u		7			2348	2411		2414				
D	2400	10	6	0,67	125	2342		2344		56	0,58	5,22	+7,8
E	u		6			2348	2386		2386				
F	2150	15	4	0,44	-43	2370		2359		-209	0,23	2,07	+28,95
G	2300	15	3	0,33	-125	2353		2353		-53	0,43	3,87	-13,05
H	u		2			2348	2150		2139				
I	u		1			2348	2032		1988				
J	2300	15	1	0,11	-351	2353		2353		-53	0,43	3,87	-43,05

Détails des calculs

Calcul de d_{pa} : moyenne des d_p des classés $\rightarrow d_{pa} = (351 + 220 + 125 - 43 - 125 - 351) / 6 = 177 / 6 = 29,5$

Calcul de R_{ar} : moyenne des classements des classés $\rightarrow R_{ar} = (2600 + 2500 + 2400 + 2150 + 2300 + 2300) / 6 = 14250 / 6 = 2375$

Calcul de $R_a = R_{ar} - (d_{pa} \times n / (n+1)) \rightarrow R_a = 2375 - 29,5 \times 9 / 10 = 2348,45$ arrondi à 2348

Calcul de $R_c = (R_a \times (n+1) - R) / n$ pour chaque classé ; pour les non classés $R_c = R_a$

Calcul du classement R_u pour chaque non classé

Pour C, le score est supérieur à 50% ; $R_u = 2348 + 12,5 \times (7 - 4,5) \times 2 = 2410,5$ arrondi à 2411

Pour E, le score est supérieur à 50% ; $R_u = 2348 + 12,5 \times (6 - 4,5) \times 2 = 2385,5$ arrondi à 2386

Pour H, le score est inférieur à 50% ; $R_u = R_c + (d_p \times n / (n+1)) = 2348 + (-220) \times 9 / 10 = 2150$.

Pour I, le score est inférieur à 50% ; $R_u = 2348 + (-351) \times 9 / 10 = 2032,1$ arrondi à 2032.

Calcul du R_{caj} pour les classés et du R_{uaj} pour chaque non classé:

Joueur	Class.R	R _c	R _u	intervalle		R _{caj}	R _{uaj}
A	2600	2320		[2250 , 2950]	F compte 2250 au lieu de 2150 ; H compte 2250 au lieu de 2150 ; I compte 2250 au lieu de 2032 $R_{caj} = 2320 + (3 \times 2250 - 2150 - 2150 - 2032) / 9 = 2320 + 418 / 9 = 2320 + 46,44$ arrondi à 2366	2366	
B	2500	2331		[2150 , 2850]	I compte 2150 au lieu de 2032 $R_{caj} = 2331 + (2150 - 2032) / 9 = 2331 + 118 / 9 = 2331 + 13,11$ arrondi à 2344	2344	
C	u	2348	2411	[2061 , 2761]	I compte 2061 au lieu de 2032 $R_{uaj} = 2411 + (2061 - 2032) / 9 = 2411 + 29 / 9$ arrondi à 2414		2414
D	2400	2342		[2050 , 2750]	I compte 2050 au lieu de 2032 ; $R_{caj} = 2342 + (2050 - 2032) / 9 = 2344$	2344	
E	u	2348	2386	[2036 , 2736]	I compte 2036 au lieu de 2032 ; $R_{uaj} = 2386 + (2036 - 2032) / 9 = 2386 + 4 / 9$ arrondi à 2386		2386
F	2150	2370		[1800 , 2500]	A compte 2500 au lieu de 2600 ; $R_{caj} = 2370 + (2500 - 2600) / 9 = 2370 - 100 / 9$ arrondi à 2359	2359	
G	2300	2353		[1950 , 2650]	pas de changement.	2353	
H	u	2348	2150	[1800 , 2500]	A compte 2500 au lieu de 2600 ; $R_{uaj} = 2150 + (2500 - 2600) / 9 = 2150 - 100 / 9$ arrondi à 2139		2139
I	u	2348	2032	[1680 , 2380] ou [1682 , 2382]	A compte 2380 au lieu de 2600 ; B compte 2380 au lieu de 2500 ; C compte 2380 au lieu de 2411 ; D compte 2380 au lieu de 2400 ; E compte 2380 au lieu de 2386 ; $R_{uaj} = 2032 + (5 \times 2380 - 2600 - 2500 - 2411 - 2400 - 2386) / 9 = 2032 - 397 / 9$ arrondi à 1988		1988
J	2300	2353		[1950 , 2650]	pas de changement	2353	

Session de juin 2008 UV 1 Durée : 2 heures

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE, LIVRE DE LA FEDERATION

TOUTES VOS REPONSES DOIVENT ETRE JUSTIFIEES !

I – VRAI OU FAUX ?

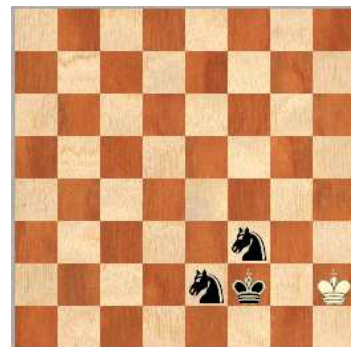
- 1.1 Quand un échiquier est bien orienté, la couleur de la case d'angle à la droite de chaque joueur est noire. Vrai ou faux ?
- 1.2 Dans le cas d'une finale roi contre roi, la partie est déclarée nulle par l'arbitre. Vrai ou faux ?
- 1.3 Le droit de roquer est perdu si le roi a déjà bougé. Vrai ou faux ?
- 1.4 L'annonce de l'échec est obligatoire. Vrai ou faux ?
- 1.5 L'arbitre ne doit pas signaler à un joueur qu'il a oublié d'appuyer sur la pendule après avoir exécuté son coup. Vrai ou faux ?
- 1.6 Un joueur qui n'est pas au trait a le droit d'ajuster ses propres pièces sur les cases de l'échiquier même quand il n'est pas au trait. Vrai ou faux ?
- 1.7 A l'occasion d'un blitz, le drapeau des blancs tombe, puis celui des noirs. L'arbitre assiste à la scène et il sait pertinemment que c'est le drapeau du conducteur des blancs qui est tombé en premier. Pourtant, il indique alors immédiatement et très aimablement que la partie est nulle. Il aurait dû donner le point de la victoire aux noirs. Vrai ou faux ?
- 1.8 Pour solliciter la nullité pour « trois fois la même position », il faut avoir le trait. Vrai ou faux ?
- 1.9 Un pat met immédiatement fin à la partie. Vrai ou faux ?
- 1.10 En jeu rapide, les joueurs ne sont pas obligés de noter les coups. Vrai ou faux ?

II – TOURNOI EN CADENCE 40 COUPS 2H PUIS 1H K.O.

- 2.1 La ronde vient de commencer. Deux joueurs jouent chacun leur premier coup 1 é4, 1...é5. Puis ils vous appellent car ils viennent de prendre conscience que le roi noir est en d8, la dame noire en é8. Que faites-vous ?
- 2.2 Il y a 2 heures que l'on joue. Le conducteur des blancs est au trait. Au lieu de jouer son 20ème coup, il appuie sur « pause » et vous appelle. Il pense qu'au 15ème coup, son adversaire a joué un coup illégal. Comment gérez-vous cette situation ?
- 2.3 Au bout d'environ 4 heures de jeu, à l'occasion d'un zeitnot infernal, un joueur exécute son 40ème coup. Son drapeau ne tombe qu'au moment où il appuie sur sa pendule. Son adversaire réclame le gain sous prétexte que son adversaire aurait « perdu au temps ». Vous étiez occupé à une autre table, mais vous êtes appelé d'urgence sur les lieux. Vous arrivez dès que possible. Décrivez votre intervention.
- 2.4 Après environ 6 heures de jeu, sous l'œil de nombreux spectateurs et sous votre surveillance, deux joueurs en très grave crise de temps continuent le combat avec le matériel suivant : blancs = roi dépouillé, noirs = roi + 2 cavaliers.

Les noirs jouent leur cavalier g5 en f3, disent « échec » puis appuient sur la pendule.

Après ce coup, la position est la suivante :



Alors que le jeune conducteur des blancs est au trait, son père (un spectateur nerveux et agité) vous interpelle à voix haute, en affirmant que la situation est ridicule, qu'un « bon arbitre » aurait déjà mis fin à cette partie, et exige que vous l'interrompiez immédiatement en la déclarant nulle, puisque « avec deux cavaliers, on ne peut pas forcer le mat, c'est ingagnable », dit-il. A cet instant, le drapeau des blancs tombe, et les noirs réclament aussitôt le point de la victoire, en raison du gain au temps. Comment gérez-vous cette situation ? Quel sera le score de la partie ?

.../...

2.5 Dans le même tournoi, au même instant, quelques tables plus loin, le conducteur des blancs, dans ses dernières secondes, appuie sur « pause » pour vous appeler. Vous arrivez dès que possible, après avoir réglé l'affaire décrite ci-dessus. Ce joueur sollicite la nullité parce qu'il démontre que son adversaire ne peut pas gagner par des moyens normaux. En votre qualité d'arbitre, vous déclarez la partie nulle. Le conducteur des noirs vous demande, très courtoisement, s'il peut faire appel de cette décision et demande que vous lui expliquiez comment s'y prendre. Formulez votre réponse.

III – JEU RAPIDE

- 3.1 L'arbitre est-il autorisé à signaler la chute d'un drapeau ?
- 3.2 Les joueurs sont-ils obligés de noter les coups ?
- 3.3 Quel est le score de la partie si les deux drapeaux sont tombés ?
- 3.4 Si une partie a commencé avec le roi blanc en d1, le roque est-il possible avec ce roi ?
- 3.5 Quand une partie se joue en cadence « 61 minutes », est-ce du jeu rapide ?

III – UNE SITUATION TENDUE EN BLITZ

Lors d'une partie de blitz, dans cette position (voir diagramme), le conducteur des blancs prend le pion f7 avec sa Dame puis appuie joyeusement sur la pendule, visiblement très satisfait. Son adversaire, lui aussi manifestement très heureux, s'empare alors aussitôt du roi blanc, afin de démontrer l'évidence du coup illégal. Les deux joueurs réclament le gain ! Quel est le score de la partie ?



Session de juin 2008 UV 1bis Durée : 2 heures

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE, LIVRE DE LA FEDERATION

TOUTES VOS REPONSES DOIVENT ETRE JUSTIFIEES !

I – CONNAÎTRE LA F.F.E.

- 1.1 Quand la F.F.E fut-elle fondée ?
- 1.2 Quel est le rôle de la Commission d'Appels Sportifs ?
- 1.3 Un club compte 17 licenciés A et 4 licenciés B. Quel est le nombre de voix dont il dispose à l'Assemblée Générale de la F.F.E ?
- 1.4 Un club compte 12 licenciés A et 33 licenciés B. Quel est le nombre de voix dont il dispose à l'Assemblée Générale de la F.F.E ?
- 1.5 Quels sont les domaines de compétences d'un CDJE ?
- 1.6 Quelle est la catégorie d'âge d'un joueur né le 28 juin 1993 ?
- 1.7 Qu'est ce qu'un vétéran ?
- 1.8 Quel est le Elo estimatif automatiquement attribué à un cadet ?
- 1.9 Un joueur de votre club est sanctionné par la commission de discipline fédérale. Il vous demande si l'appel qu'il envisage d'interjeter est suspensif. Quelle est votre réponse ?
- 1.10 Qui est le Président de la Fédération Française des Echecs ?

II – LES COMPETITIONS

- 2.1 La coupe du club accueille 14 joueurs. Quel sera le nombre d'exempts au 1er tour ?
- 2.2 En phase ligue de la Coupe 2000, 3 équipes A, B et C sont inscrites. Quel système sera utilisé ?
Donnez l'appariement de la première ronde.
- 2.3 Un joueur titulaire d'une licence B peut-il participer à un open joué à la cadence « 61 minutes » ?
- 2.4 Cadence «61 minutes » : quelle est la cadence Fischer équivalente ?
- 2.5 A qui appartient la feuille de partie ?

III – VOCABULAIRE

- 3.1 Qu'est ce qu'une partie de blitz ?
- 3.2 A quoi sert le système de Berlin ?
- 3.3 Que signifie « pat » ?
- 3.4 Qu'est ce qu'une fin de partie au K.O ?
- 3.5 Pourquoi et quand un joueur d'échecs doit-il dire « j'adoube » ?

IV – LES ARBITRES

- 4.1 Qu'est ce qu'une A.S.P ?
- 4.2 Un arbitre fédéral 4 suit un stage F3. Quelles seront les conditions qu'il devra remplir pour recevoir son titre d'AF3 ?
- 4.3 Qui est le Directeur des Examens ?
- 4.4 Par qui est nommé le Directeur Régional d'Arbitrage ?
- 4.5 Quel est le rôle d'un superviseur d'arbitrage ? Qui le nomme à ce poste ?

III – CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

- 5.1 Après un match, une partie effectivement jouée sur l'échiquier mais qui fait l'objet d'une décision de forfait administratif est-t-elle comptabilisée pour le Elo ?
- 5.2 Pendant un match, qui est autorisé à interjeter appel d'une décision prise par l'arbitre ?
- 5.3 Par qui le procès verbal de la rencontre doit-il être signé ?
- 5.4 Quel est le nombre d'équipes qui évoluent en Division Nationale 2 ?
- 5.5 Qui fixe les heures et les lieux des rencontres ?

Session de juin 2008 UV 2 Durée : 2 heures

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE
 LIVRE DE LA FEDERATION

I – ORGANISATION DE TOURNOI

Un organisateur vous sollicite en votre qualité d'arbitre pour l'organisation d'un tournoi rapide et vous envoie la demande d'homologation (document 1). Quelles corrections et quelles remarques pouvez-vous apporter ? (Au moins 8 corrections/remarques)

II - LES DEPARTAGES

A la lecture de la grille américaine jointe :

a/ Quels sont les départages utilisés.

b/ Calculer a, b, c.

III - LES PRIX

A la lecture de la liste des prix, calculer les prix du tournoi.

IV - ELO

Quelle est la date de parution du prochain classement rapide FFE ?

Quel sera le classement rapide calculé pour Claude CONAN?

V – TOURNOI PAR EQUIPES

Un organisateur vous demande d'arbitrer un tournoi regroupant 11 équipes de 4 joueurs. Cadence : 61 min KO. 5 rondes sur un week-end. Il voudrait qu'aucune équipe ne soit exempte.

Quel système d'appariement proposez-vous ?

1.3 : Demande d'homologation des tournois rapides

TOURNOI EN PARTIES RAPIDES *Formulaire H3 / DNA* **DEMANDE D'HOMOLOGATION**

La présente demande d'homologation doit être remplie par l'organisateur au moins **3 mois** avant le début du tournoi et expédiée en double exemplaire **au directeur national e l'arbitrage**. Ce responsable accorde l'homologation en remplissant le cadre prévu à cet effet, puis en apposant sa signature. Il retourne un exemplaire à l'organisateur et en conserve une copie en archives durant au moins 1 année.

Rappels: les tournois en parties rapides sont Pour le traitement du tournoi, l'arbitre devra se conformer strictement aux directives de la check-list du formulaire T4 (DNA) dans un délai **maximal de 60 jours**.

NOM DU TOURNOI : Tournoi Troc.

DATE ET LIEU DU TOURNOI :

25 décembre 2008 au Casino de Monte Carlo.

CADENCE :

Fischer 10 min + 2sec/coup

Nombre de rondes : **6**

Système d'appariements : suisse intégral

ou ~~accélééré~~ (*rayez la mention inutile*)

Systèmes de départage choisis : **Koya**

Montant des droits d'inscription :

Seniors : 250 €

Jeunes (-18 ans): 150 €

Montant total des prix : 10 000 €

Dispositif spécifique – nulle par accord mutuel.

L'organisateur d'un tournoi peut, en accord avec l'arbitre principal, adopter un dispositif spécifique lié à l'application du 5.2c, précisant par exemple un nombre de coups minimal, ou un temps de jeu minimal, ou l'accord de l'arbitre, voire une combinaison de ces 3 conditions. Ceci est soumis à l'approbation préalable du responsable des homologations.

? Je n'adopte pas de dispositif spécifique ? J'adopte un dispositif spécifique X

Décrivez votre dispositif (au verso si nécessaire) : En cas de partie nulle en moins de 15 min, aucun des 2 joueurs ne peut prétendre à aucun prix.

L'organisateur s'engage à faire figurer ces dispositifs dans son règlement intérieur.

Arbitre principal

Nom : **ARBITRE Anonyme !**

Niveau : **AFJ**.....

Téléphone : **ARBITRE Anonyme !** E-mail : **ARBITRE@Anonyme.fr**

ORGANISATEUR :

Nom : **Picsou**

Adresse postale : **Boite postale 1212 aux Iles Caïman**

Téléphone : 0899989796

E-mail :

Date et signature de l'organisateur

Partie à compléter par le DNA

Homologation accordée le :

Par (*nom et prénom*) :

Référence de l'homologation : **10780**

Signature du DNA.....:

Grille américaine après la ronde 7															
PI	Nom	Rapide	Cat.	Fede	Rd01	Rd02	Rd03	Rd04	Rd05	Rd06	Rd07	Pts	Bu.	Cu.	Perf.
1	CHARDIN Thierry	2030	Sen	FRA	+16N	-11B	+21N	+9B	+14N	+8B	+3N	6	32	22	
2	EK Sothea	1920	Sen	FRA	-20B	+39N	+34B	+29N	+17B	+6N	+5B	6	26,5	21	
3	POZDNJAKOV Evgueniy	2240	Sen	FRA	+30B	+17N	+14B	+13N	+6B	=4N	-1B	5,5	31,5	26	
4	SAHETCHIAN Armand	2210	Sen	FRA	+27N	+19B	-8N	+26B	+7N	=3B	+11N	5,5	31	22	
5	COLE Sebastien	1940	Sen	FRA	+37N	+9B	+11N	-8B	+28N	+15B	-2N	5	30	23	
6	BETTIOUI Nouredine	2060	Sen	FRA	+24B	+29N	+28B	+15N	-3N	-2B	+19N	5	29,5	23	
7	RUMEAU Jean-Michel	1890	Sen	FRA	+42N	-21B	+25N	+10B	-4B	+12N	+18B	5	29	19	
8	DERONNE Marc	1820	Vet	FRA	+39B	+49N	+4B	+5N	-13B	-1N	+16B	5	27,5	23	
9	BELLAICHE Guy	1680	Sen	FRA	+38B	-5N	+31B	-1N	+43B	+20N	+13B	5	27,5	18	
10	ACUDAD Marsuk	1640	Sen	FRA	+41B	-13N	+38B	-7N	+31B	+28B	+15N	5	23	18	
11	KHEMAR Kamel	1740	Sen	FRA	+31B	+1N	-5B	=12N	+18B	+13N	-4B	4,5	32	20	
12	BARAKOFF Annie	1620	Sen	FRA	+45N	-15B	+40N	=11B	+23N	-7B	+22N	4,5	24,5	18	
13	NAVES Olivier	1899	Sen	FRA	+46N	+10B	+22N	-3B	+8N	-11B	-9N	4			
14	CONAN Claude	1870	Vet	FRA	+43B	+20N	-3N	+21B	-1B	-18N	+30B	4	a	b	c
15	KURTZ Denis	1890	Sen	FRA	+48B	+12N	+18B	-6B	+16N	-5N	-10B	4			
16	KIEFFER Anatole	1490	Ppo	FRA	-1B	+36N	+23N	+24B	-15B	+17N	-8N	4			
17	VERNADET Jacques	1770	Vet	FRA	+32N	-3B	+42N	+22B	-2N	-16B	+27N	4			
18	EK Alexandre	1670	Pou	FRA	+44N	+23B	-15N	+19B	-11N	+14B	-7N	4			
19	TARLO Maurice	1750	Sen	FRA	+36B	-4N	+20B	-18N	+30B	+21N	-6B	4			
20	WBINTRAUB Richard	1400	Min	FRA	+2N	-14B	-19N	+40B	+26N	-9B	+37N	4			
21	BELLAICHE Elise	1610	Pup	FRA	+40B	+7N	-1B	-14N	+41N	-19B	+32N	4			
22	FOURNIER Patricia	1270	Sen	FRA	+33B	+30N	-13B	-17N	+37B	+29N	-12B	4			
23	LANGMANN Dim itri	1960	Min	FRA	+34B	-18N	-16B	+36N	-12B	+31N	+33B	4			
24	CARRAT Robert	1510	Vet	FRA	-6N	-32B	+35N	-16N	+36B	+44B	+28N	4			
25	MICHEL Rene	1399	Sen	FRA	-28B	+33N	-7B	-30N	+45B	+41N	+29B	4			
26	ARISTEE Patrick	1699	Sen	FRA	+47B	-28N	+43B	-4N	-20B	=27B	+42N	3,5	23	14	
27	EK Jonathan	1560	Pup	FRA	-4B	+47N	+49B	-28N	+33B	=26N	-17B	3,5	21,5	15	
28	COMES Didier	1860	Sen	FRA	+25N	+26B	-6N	+27B	-5B	-10N	-24B	3	30	17	
29	LEVASSEUR Philippe	1699	Sen	FRA	+35N	-6B	+32N	-2B	+44N	-22B	-25N	3	27	15	
30	LETTY Yves	1599	Sen	FRA	-3N	-22B	+48N	+25B	-19N	+35B	-14N	3	26	11	
31	PARADIS Alexis	1220	Pou	FRA	-11N	+37B	-9N	+42B	-10N	-23B	+40N	3	24,5	11	
32	TRY Richard	1290	Pou	FRA	-17B	+24N	-29B	-33N	+47B	+34N	-21B	3	23	11	
33	BARAKOFF Catherine	1740	Sen	FRA	-22N	-25B	+44N	+32B	-27N	+42B	-23N	3	22,5	11	
34	NOEL Gregoire	1450	Sen	FRA	-23N	+35B	-2N	-41B	+40N	-32B	+44N	3	21	10	
35	NAUDON Tristan	1210	Ben	FRA	-29B	-34N	-24B	+48B	+46N	-30N	+47B	3	18	8	
36	EK Bora	1280	Ppo	FRA	-19N	-16B	+46N	-23B	-24N	EXE	=38B	2,5	23,5	6,5	
37	BILLON Ginette	1410	Vet	FRA	-5B	-31N	=39B	+38N	-22N	+45B	-20B	2,5	22,5	8,5	
38	ACUDAD Mohamed	1170	Ben	FRA	-9N	+46B	-10N	-37B	-42N	+49B	=36N	2,5	18,5	8,5	
39	PARADIS Claire	1399	Sen	FRA	-8N	-2B	=37N	-46B	+49N	-40B	+41B	2,5	18,5	6,5	
40	ANTUNES Hadrien	990	Min	FRA	-21N	EXE	-12B	-20N	-34B	+39N	-31B	2	24,5	7	
41	BROSSIER Margaux	1070	Ben	FRA	-10N	-42B	EXE	+34N	-21B	-25B	-39N	2	24	8	
42	FONDU Jean-Paul	1399	Sen	FRA	-7B	+41N	-17B	-31N	+38B	-33N	-26B	2	22,5	9	
43	LECALLET Adrien	1399	Cad	FRA	-14N	+45B	-26N	+49B	-9N			2	21,5	10	
44	BROSSIER Marion	1150	Cad	FRA	-18B	+48N	-33B	+47N	-29B	-24N	-34B	2	20,5	10	
45	BONZON Frederic	1000	Ben	FRA	-12B	-43N	-47B	EXE	-25N	-37N	+49B	2	20	4	
46	BRED Alain	1399	Sen	FRA	-13B	-38N	-36B	+39N	-35B	-47N	EXE	2	19,5	4	
47	SANDJIVY Fabrice	1499	Sen	FRA	-26N	-27B	+45N	-44B	-32N	+46B	-35N	2	18	7	
48	DEMENI Jean-Pierre	1399	Sen	FRA	-15N	-44B	-30B	-35N	EXE			1	22,5	2	
49	BELLAICHE Estelle	900	Cad	FRA	>50B	-8B	-27N	-43N	-39B	-38N	-45N	1	21,5	6	
50	FOGEL Jean-Jacques	1610	Vet	FRA	<49N							0	21,5	0	

**Tournoi UV2 Juin 2008
Liste des Prix**

**Classement Général
Prix partagés au système Hort**

1er Prix :	300 €
2ème Prix :	150 €
3ème Prix :	75 €
4ème Prix :	50 €
5ème Prix :	20 €

**Prix Féminin
Prix non partagés - Non cumulables**

1er Prix :	50 €
-------------------	------

**Prix de la catégorie 1800 - 1999
Prix non partagés - Non cumulables**

1er Prix :	70 €
-------------------	------

**Prix de la catégorie 1600 - 1799
Prix non partagés - Non cumulables**

1er Prix :	70 €
-------------------	------

**Prix de la catégorie 1400 - 1599
Prix non partagés - Non cumulables**

1er Prix :	70 €
-------------------	------

**Prix de la catégorie 700 - 1399
Prix non partagés - Non cumulables**

1er Prix :	70 €
-------------------	------

**Prix Minime et moins
Prix non partagés - Non cumulables et moins**

1er Prix :	50 €
-------------------	------

**Prix Pupille et moins
Prix non partagés - Non cumulables et moins**

1er Prix :	50 €
-------------------	------

Session de juin 2008 UV1 J Durée : 2 heures

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE, LIVRE DE LA FEDERATION

TOUTES VOS REPONSES DOIVENT ETRE JUSTIFIEES !

I – VRAI OU FAUX ?

- 1.1 Quand un échiquier est bien orienté, la couleur de la case d'angle à la droite de chaque joueur est noire. Vrai ou faux ?
- 1.2 Dans le cas d'une finale roi contre roi, la partie est déclarée nulle par l'arbitre. Vrai ou faux ?
- 1.3 .Le droit de roquer est perdu si le roi a déjà bougé. Vrai ou faux ?
- 1.4 L'annonce de l'échec est obligatoire. Vrai ou faux ?
- 1.5 L'arbitre ne doit pas signaler à un joueur qu'il a oublié d'appuyer sur la pendule après avoir exécuté son coup. Vrai ou faux ?
- 1.6 Un joueur qui n'est pas au trait a le droit d'ajuster ses propres pièces sur les cases de l'échiquier même quand il n'est pas au trait. Vrai ou faux ?
- 1.7 A l'occasion d'un blitz, le drapeau des blancs tombe, puis celui des noirs. L'arbitre assiste à la scène et il sait pertinemment que c'est le drapeau du conducteur des blancs qui est tombé en premier. Pourtant, il indique alors immédiatement et très aimablement que la partie est nulle. Il aurait dû donner le point de la victoire aux noirs. Vrai ou faux ?
- 1.8 Pour solliciter la nullité pour « trois fois la même position », il faut avoir le trait. Vrai ou faux ?
- 1.9 Un pat met immédiatement fin à la partie. Vrai ou faux ?
- 1.10 En jeu rapide, les joueurs ne sont pas obligés de noter les coups. Vrai ou faux ?

II - LA CHUTE DU DRAPEAU

- 2.1 L'arbitre doit-il signaler la chute du drapeau d'un joueur en partie rapide ?
- 2.2 L'arbitre doit-il signaler la chute du drapeau d'un joueur en cadence « 61 minutes » ?

III - LE K.O

- 3.1 Qu'est ce qu'une fin de partie au K .O ?
- 3.2 La décision de nullité prise par l'arbitre en vertu de l'article 10.2 des règles du jeu peut-elle faire l'objet d'un appel ?

Le Bulletin des Arbitres Fédéraux est votre bulletin.
Vos expériences, vos questions nous intéressent.
Elles peuvent profiter au plus grand nombre.
Alors contacter la rédaction ou proposer des articles
pour les prochains numéros !



"Tuō lè kù zi fàng pì"